

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE D'HENRICHEMONT

DEPARTEMENT DU CHER

Nombre des Membres		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés : 16
19	16	Pour : 16 Contre : Abstention :

L'an deux mil vingt-deux, le quatorze septembre, à 19h, le Conseil Municipal de la commune d'Henrichemont régulièrement convoqué le 07 septembre 2022 s'est réuni en séance ordinaire, en mairie, en nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur BUREAU Gilles,

ETAIENT PRESENTS : Mmes et Mrs BUREAU / MESTRE / LORANS / NERZIC / FOURNIER / IMBOURG / REGUER / SEMENCE / HUET / MORIN / POTELENE / ZEGAN / LAFOND / JANSONNIE / NOYAT / HURIEZ

ETAIENT ABSENTS : Mrs MORICE / BEUX / PLAIS

ONT DONNE POUVOIR : Mr MORICE à Mme MESTRE
Mr BEUX à Mr JANSONNIE
Mr PLAIS à Mr BUREAU

Ont été nommé(e)s secrétaires : Mr REGUER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-211801097-20220914-2022_09_75-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/09/2022

Publication : 19/09/2022

publié le 19/09/2022 sur le site internet de la collectivité

OBJET : DECISIONS MODIFICATIVES

Mr le Maire propose les écritures suivantes, sur le budget de la commune :

2315/123	- 16 870€
2031/149	+ 4 400€
2041582/160	+ 10 900€
275	+ 750€
2051/140	+ 820€

Après explication, les membres du Conseil Municipal,

ACCEPTE les écritures ci-dessus,

Et AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents qui découlent de cette affaire.

Voté à l'unanimité

Mr Yvan REGUER,
Secrétaire



Pour extrait conforme
Le Maire
Gilles BUREAU

